

Thème 2 – Aménager et développer le territoire français

Question 3 – Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation

Cours 2

Les espaces de production agricole en lien avec les marchés européens et mondiaux

I Une agriculture puissante et productive

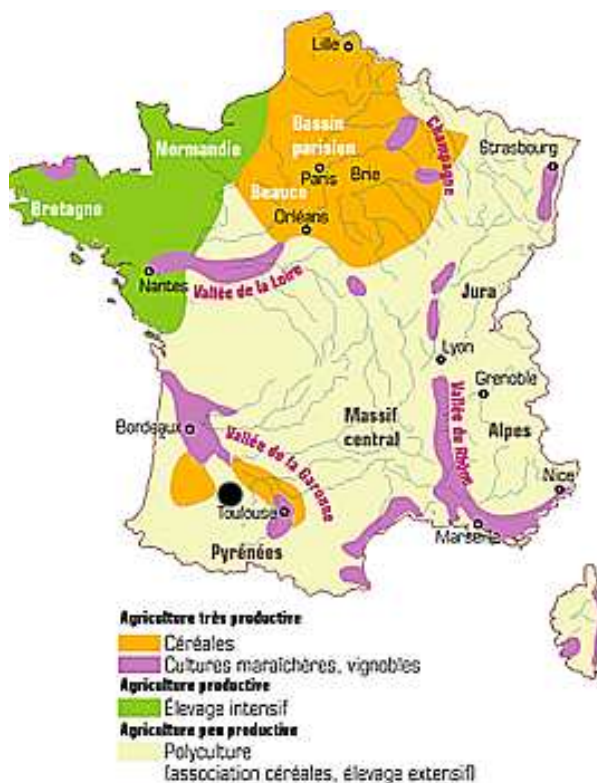
1. La première agriculture d'Europe

- La France est le premier producteur agricole de l'Union européenne alors que l'agriculture occupe moins de 3% de la population active du pays. Ses 545 000 exploitations s'étendent sur la plus vaste surface agricole utile (SAU) d'Europe : 27 millions d'hectares, soit 50% du territoire métropolitain.
- Les productions françaises qui se classent dans les premiers rangs européens et mondiaux sont : le blé, le maïs, le sucre, la viande bovine, la volaille, le lait, le vin et la viande porcine. Grâce à ses territoires d'outre-mer, la France bénéficie également de cultures commerciales tropicales.
- L'agriculture ne représente toutefois que 1,4% du PIB national (contre 4% en 1980). La production agricole est évaluée à 67 milliards d'euros (hors subventions, chiffre de 2008), mais sa part dans la valeur ajoutée ne cesse de diminuer dans l'économie française.

2. Un espace agricole organisé en grands bassins de production

- L'agriculture s'est concentrée dans de vastes bassins de production, ce qui a entraîné un recul de la polyculture mais permis l'augmentation des rendements, puisque l'agriculture française est moderne et productiviste. La concentration des activités agricoles concernent les régions concentrant les potentialités les plus fortes : fertilité des sols, platitude des reliefs, proximité des zones de consommation ou des grands ports céréaliers.
- On distingue plusieurs grands bassins de production :
 - Les zones de grandes cultures céréalières : bassins Parisien et Aquitain, plaines de l'Alsace.
 - Les zones de culture légumières ou maraîchères : bassin méditerranéen et couloir rhodanien, vallée de la Loire.
 - Les zones d'élevage intensif : Bretagne, Bassin Parisien.
 - Les zones de grands vignobles : Bordelais, Bourgogne, Champagne, etc.
 - Les zones de cultures tropicales : Martinique, Réunion, Guadeloupe, Guyane.

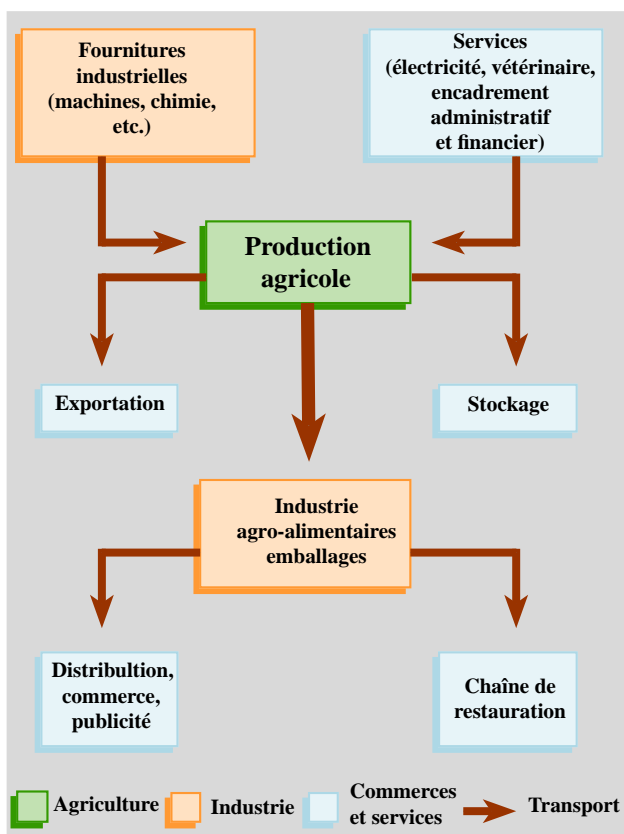
Schéma 1 : Des espaces agricoles inégaux face au défi de la productivité



3. Les filières agroalimentaires

- L'agriculture française est intégrée à une filière agroalimentaire puissante et bien structurée :

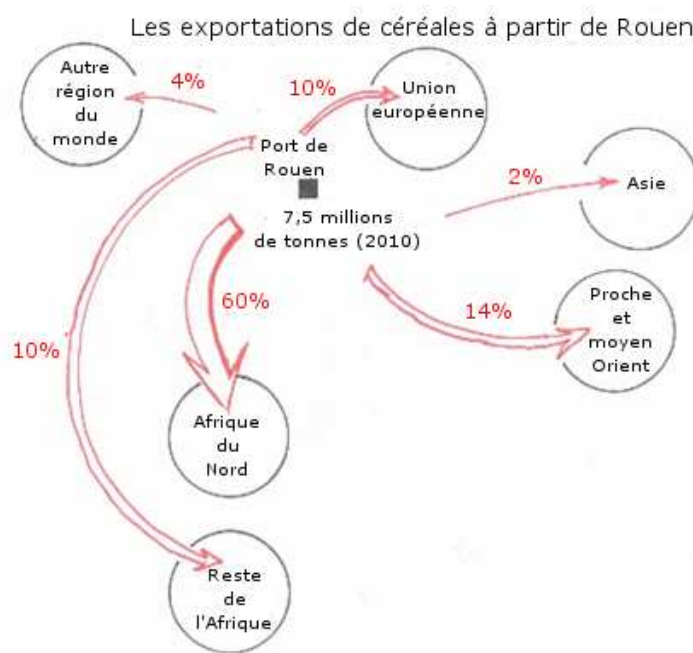
Schéma 2 : La filière agroalimentaire française



L'ensemble de cette filière représente près de 20% du PIB national.

- Pour l'exportation, l'agriculture française peut s'appuyer sur des multinationales puissantes : Danone (produits laitiers), Limagrain (semences), Doux (volailles), Pernod-Ricard (vins et spiritueux), Lactalis (produits laitiers), etc. Le secteur des IAA comprend également de nombreuses PME. Cependant, l'industrie agroalimentaire française a perdu des parts de marché : elle est passée de 9% du commerce international en 2000 à 6,4% en 2009.
- La France est également équipée de plusieurs grands ports d'exportations de céréales : Rouen, Nantes, La Rochelle, Bordeaux et Marseille. Le complexe portuaire de Rouen, situé dans l'estuaire de la Seine, est ainsi le premier port européen d'exportations de céréales, grâce à ses terminaux céréaliers et sucriers. Son trafic céréalier a atteint 7,5 millions de tonnes en 2010.

Schéma 3 :



II L'intégration aux marchés européens et mondiaux

1. L'agriculture dans le commerce extérieur français

- La France n'est plus qu'au 4e rang mondial pour ses exportations de produits agricoles - derrière les Etats-Unis, les Pays-Bas et l'Allemagne -, alors qu'elle a longtemps occupé la deuxième place. Cependant, la balance commerciale de la France est globalement excédentaire (781 millions d'euros en 2011).
- La France exporte chaque année autour de 50 milliards d'euros de produits agroalimentaires, bruts ou transformés. Plus de 70% de ces exportations sont destinées à l'Union européenne, mais la France exporte également vers l'Amérique du Nord (vins et fromages), l'Afrique et le Moyen Orient (céréales, volailles, produits laitiers, etc.)
- L'excédent commercial est dû principalement aux ventes de boissons alcoolisées (vins, champagne) ainsi qu'à celles du blé et de produits transformés (huiles, graisses. Les exportations de produits bruts (céréales, colza, fruits et légumes) sont largement moins dynamiques.

2. L'agriculture française face à la concurrence internationale

- L'agriculture française doit résister à une concurrence accrue dans le cadre de la mondialisation et de la montée en puissance de compétiteurs comme le Brésil, l'Ukraine,

la Russie, ainsi que d'autres Etats européens comme l'Allemagne, les Pays-Bas, mais également l'Espagne. Dans les années 1980, l'essentiel des produits agricoles étaient consommés à proximité de leur zone de production. Mais la mondialisation a ouvert les marchés à la concurrence.

- Le vin français est à présent concurrencé sur les marchés mondiaux et européens par les vins italiens, espagnols, américains, argentins, sud-africains etc. Les producteurs français de fruits et légumes peinent à supporter la concurrence de leurs homologues européens, espagnols en particulier.
- Les producteurs français bénéficient toujours de subventions qui leur permettent de rester compétitifs face à ces nouveaux défis. Dans le cadre de la PAC (politique agricole commune), mise en place en 1962 pour moderniser l'agriculture européenne, les agriculteurs français reçoivent toujours des aides directes. Cependant, ces subventions sont de plus en plus contestées par les Etats européens. De même, les nouvelles puissances agricoles dénoncent le principe des subventions et souhaitent une libéralisation des échanges de produits agricoles.

3. Une activité dépendante des marchés internationaux

- Les agriculteurs français sont enfin particulièrement vulnérables aux fluctuations des prix des matières premières. Les variations du coût des intrants (engrais, pesticides, eau, etc.) ainsi que les variations du prix des produits agricoles en font une catégorie d'actifs particulièrement exposée à la volatilité des marchés internationaux.
- La plupart des marchés mondiaux sont en croissance - augmentation de la population mondiale, diversification de l'alimentation -, mais la compétition internationale accrue, la forte croissance de l'euro face au dollar et l'augmentation des coûts expliquent le fait que l'agriculture française profite peu de cette hausse de la consommation.
- Lorsque les cours mondiaux des matières premières agricoles sont élevés, les filières françaises sont compétitives grâce à la régularité de leur production. En revanche, lorsque les cours baissent, comme c'est le cas actuellement, la France perd des parts de marchés au profit d'agricultures plus compétitives.

III Les problèmes et les mutations nécessaires

1. Les contradictions dues à la concurrence internationale

- Plusieurs contradictions émergent de la mondialisation des produits de l'agriculture. Ainsi, la productivité et la nécessité d'obtenir des rendements élevés favorisent certaines régions au détriment d'espaces en déprise agricole. De même, l'utilisation massive d'engrais et de produits phytosanitaires, nécessaires eux aussi dans le cadre d'une agriculture productive, se traduit par un impact négatif sur l'environnement.
- On observe des contradictions semblables dans le domaine de la recherche agronomique : l'agriculture française subit la concurrence de pays qui produisent des organismes génétiquement modifiés (OGM) alors que la France finance la recherche dans ce secteur, mais a établi un moratoire les cultures commerciales d'OGM afin de respecter le principe de précaution.
- Enfin, la question des subventions est également à l'origine de contradictions en apparence insolubles : les aides publiques sont indispensables à la survie des agriculteurs, mais leur principe entre en contradiction avec le principe du libre-échange revendiqué par les nouveaux pays producteurs. Ce problème, comme les précédents, fait d'ailleurs l'objet de débats contradictoires.

2. La déprise agricole de certaines régions

- Les régions de montagnes, mais également les régions de polyculture peu productives, connaissent des difficultés d'adaptation. La superficie des exploitations y est faible et les rendements peu élevés. C'est au sein de ces espaces que vivent la majorité des 50% d'exploitants dont les revenus sont insuffisants.
- Voir Schéma 1 pour les régions concernées. On peut également évoquer les difficultés des agriculteurs des territoires d'outre-mer. Ils sont confrontés à trois problèmes principaux : la pression foncière, plus importante que sur le territoire métropolitain ; la concurrence des produits étrangers dans la grande distributions ; les contraintes géographiques importantes (risques cycloniques, sismiques et sanitaires).
- Ces espaces connaissent une déprise agricole et, malgré les subventions, de nombreux jeunes agriculteurs renoncent à leur profession. D'autres se tournent vers de nouvelles activités, liées au " tourisme vert ".

3. Le défi de la durabilité

- L'agriculture productiviste a un coût écologique important : pollution des nappes phréatiques et des rivières, inquiétudes liées à l'utilisation de produits chimiques, impact sur la biodiversité, etc. Le phénomène des " algues vertes ", liées à la pollution des cours d'eau par les nitrates en Bretagne, constitue un exemple récent et très médiatisé.
- Pour limiter ces nuisances, des agriculteurs se lancent dans " l'agriculture raisonnée ", qui limite ou interdit l'utilisation de produits chimiques. Ils sont encouragés dans cette direction par les aides européennes. D'autres se spécialisent dans une agriculture biologique, certifiée par des labels français ou européens. La culture de produits de qualités est également une réponse possible à la concurrence d'agricultures plus compétitives mais produisant des produits de médiocre qualité.
- D'une façon plus générale, se ose en France comme ailleurs le coût environnemental du transport des produits agricoles. Certains consommateurs citadins, soucieux de limiter cet impact, se tournent vers une agriculture biologique de proximité, afin de limiter les intermédiaires et réduire les transports des produits bruts (les AMAP, associations de consommateurs pour une agriculture paysanne).

Note : la meilleure carte de synthèse sur ce cours est celle des Annales 2012, Nathan, p. 136-137. Celle du manuel est très incomplète (en revanche, le croquis du manuel sur l'industrie est très bien : dommage que ce ne soit pas au programme...)